

77

S. Mame
Aurillac, le 4 juin 1919



Le soussigné

J. P. Hummer a demandé
à Monsieur le Préfet du Cantal
l'autorisation d'obtenir
un passeport pour l'Egypte
en rendant pour affaires
en Côte et à Assouan
à Monsieur le Préfet,
son serviteur

Palard

Antoine
né à Aurillac le 11 juin 1853
propriétaire au
Martinet, Le Vigouren
C. de S. Mame
Cantal